



*African Commission on Human & Peoples' Rights
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples*

**52^{EME} SESSION ORDINAIRE
PROGRAMME DE LA
CEREMONIE
D'OUVERTURE
Mardi 9 octobre 2012**

Séance publique

- | | |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 08H00 | INSCRIPTION DES PARTICIPANTS |
| 08H30 | INSTALLATION DES INVITES |
| 08H35 | ARRIVEE DES PERSONNALITES |
| 08H40 | ARRIVEE DES MINISTRES |
| 08H45 | ARRIVEE DES HONORABLES COMMISSAIRES |
| 08H50 | ARRIVEE DE S.E. COMMISSAIRE CATHERINE DUPE ATOKI, PRESIDENTE DE LA COMMISSION AFRICAINE |
| 09H15 | ARRIVEE DE S.E. M. ALASSANE OUATTARA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE |
- ❖ L'hymne national de la Côte d'Ivoire
 - ❖ L'hymne de l'UA
 - ❖ Allocution de Mme Hannah Forster, Représentante des ONG *-(10 Minutes)*
 - ❖ Allocution de Me Lawrence Mushwana, Représentant des Institutions nationales des droits de l'homme *-(10 Minutes)*
 - ❖ Allocution de Prof Christof Heyns, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires- *(10 Minutes)*
 - ❖ Allocution de S.E. Mme Navi Pillay, Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme *-(10 Minutes)*

- ❖ Allocution de l'Honorable Juge Gerard Niyungeko, Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples *-(10 Minutes)*

Pause: Courte représentation culturelle

- ❖ Allocution de S.E. Mme Aicha L. Abdullahi, Commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine *-(10 Minutes)*
- ❖ Allocution de l'Honorable Juge Lamin Jorbateh, Procureur Général et Ministre de la Justice de la République de Gambie *-(10 Minutes)*
- ❖ Allocution de S.E. Commissaire Catherine Dupe Atoki, Présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Pause: Courte représentation culturelle

- ❖ Allocution d'ouverture de S.E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire
- ❖ Présentation du Prix de droits de l'homme de la Commission africaine par S.E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire
 - (a) *Prix décerné à une INDH œuvrant pour la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique et contribuant au travail de la Commission africaine*
 - (b) *Prix décerné à une ONG africaine œuvrant pour la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique et contribuant au travail de la Commission africaine*

12h30

FIN DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

- ❖ Photos
- ❖ Rafrachissements

12h30

Suite des travaux

Séance privée

- ❖ Point 2: Adoption de l'ordre du jour (séance privée)
- ❖ Point 3: Organisation des travaux (séance privée)

13h00

Pause déjeuner